

PROGRAMME ERASMUS + 2020/2021

PARTIR EN MOBILITE : LES DEMARCHES

CONTACT :

Services Relations Internationales

Louise L'hoir

erasmus@saintluctournai.be

sup.saintluctournai.be/mobilite-internationale/

PROGRAMME ERASMUS + : DOSSIER D'INFORMATIONS

Partie 1: QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME ERASMUS+ ?

Erasmus+ est le programme de l'Union Européenne en faveur de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport en Europe.

Ce programme offre la possibilité d'étudier, de se former, d'acquérir une expérience ou de faire du bénévolat à l'étranger. Les pays membres du programme Erasmus+ sont : les pays membres de l'Union européenne et les États membres de l'association européenne de libre-échange (Islande, Liechtenstein, Norvège) + Turquie, Macédoine, Serbie, Suisse.

Il propose 4 actions : la MOBILITÉ, les PARTENARIATS, le SOUTIEN AUX POLITIQUES, les actions JEAN MONNET.

A. QUELS SONT LES OBJECTIFS D'UN PROJET DE MOBILITÉ ?

- Acquisition de nouvelles connaissances, aptitudes, compétences ;
- Atout sur le marché du travail européen et non-européen ;
- Expérience de vie & développement personnel des participants (initiative, autonomie, motivation...)
- Amélioration des compétences en langues étrangères ;
- Sensibilisation à d'autres cultures européennes et pays ;
- Découverte d'un autre « type » de formation ;
- ...

B. POUR QUI CE PROGRAMME EST-IL DESTINÉ ?

Les étudiants de 2ème année de l'ESA peuvent soumettre leur candidature dans le but de participer à un projet de mobilité Erasmus pour un échange durant la **3ème année d'étude**.

C. QUELS SONT LES TYPES DE MOBILITÉS PROPOSÉS PAR LE PROGRAMME ?

Deux types de mobilité sont proposées aux étudiants de l'ESA :

- Mobilité COURS durant le 1^{er} quadrimestre de BAC 3 : aller suivre une partie de ses cours dans un établissement partenaire (minimum 3 mois).
- Mobilité STAGE durant le 2^{ème} quadrimestre de BAC 3 : réaliser un stage dans une entreprise/institution étrangère (minimum 9 semaines).

Les Écoles partenaires et les lieux de stage se trouvent exclusivement dans l'Union Européenne.

Partie 2 : POSER SA CANDIDATURE POUR UN ÉCHANGE

Ce dossier concerne uniquement la mobilité de type COURS.

A. LES CONDITIONS À RESPECTER POUR CANDIDATER :

- Être étudiant inscrit régulièrement à l'ESA Saint-Luc Tournai
- Être en ordre d'inscription et de paiement du minerval auprès de l'ESA
- Réussir 120 crédits en première session à la fin de la deuxième année et être admis en troisième
- Faire approuver le programme de cours par le responsable de section et la Direction
- Respecter les délais de l'ESA
- Respecter les délais de l'établissement d'accueil !

Attention !

*Vous seriez les premiers étudiants à bénéficier de ce programme à l'ESA Saint-Luc Tournai : les démarches et les deadlines sont donc à respecter, merci !
En raison du climat actuel (confinement), les départs en mobilité pour le mois de septembre 2020 sont susceptibles d'être postposés/annulés.*

B. DOSSIER DE CANDIDATURE ET SÉLECTION (étape 1) :

Préparer un dossier de candidature composé de :

- Un CV (français et dans la langue de l'institution d'accueil) ;
- Une lettre de motivation (en français et dans la langue de l'institution d'accueil: pourquoi choisir de partir étudier à l'étranger durant un quadrimestre...): Format A4, max 2 pages ;
- Un portfolio complet ;
- Faire une proposition des cours que vous souhaiteriez suivre lors de ce quadrimestre à l'étranger (voir la liste des cours sur leur site) à hauteur de 30 crédits ECTS.

Les critères de sélection :

- La qualité de votre dossier (dossier complet, le niveau de langue, vos motivations, réussite des crédits requis).
- Attitude de l'étudiant (rigueur, respect des délais).
- Le candidat sera sélectionné par un jury composé du service des relations internationales, un enseignant de l'option concernée et la Direction.

C. CONVENTION AVEC L'ÉTUDIANT (LEARNING AGREEMENT) (étape 2)

Une fois que vous êtes sélectionné par l'ESA : vous devez remplir la **convention d'études** avec les cours que vous souhaitez suivre dans l'institution d'accueil. La liste des cours se trouve sur le site internet du partenaire.

Cette convention est un « contrat pédagogique » précisant le programme d'études et/ou de stage à suivre en mobilité, convenu entre l'étudiant, l'organisation d'envoi et l'organisation d'accueil : ce document se trouve ici : http://sup.saintluctournai.be/wp-content/uploads/2020/05/Convention-d%C3%A9tudes_FR_ESASaintLucTournai.docx

D. DÉMARCHES AUPRÈS DE L'ETABLISSEMENT PARTENAIRE (étape 3)

Une fois votre candidature transmise à votre institution d'accueil (par le service des Relations Internationales de l'ESA) :

- Évaluation de votre niveau de compétences en Langue (Espagnol, Anglais, Italien, Portugais etc.) sur la plateforme Online Linguistic System ;
- Envoi des documents demandés par l'école partenaire : l'étudiant s'informe des démarches à effectuer auprès de l'établissement d'accueil.

E. FINALISATION DU DOSSIER AVANT DÉPART (étape 4)

Si vous êtes acceptés comme étudiant au sein de l'établissement d'accueil :

Remise des derniers documents à l'adresse erasmus@saintluctournai.be

- Copie de la carte d'identité
- Copie de la carte de banque
- Copie de la carte européenne de soins de santé
- Assurances éventuelles
- Signature du contrat Étudiant.

F. BOURSE D'ÉTUDES (étape 5)

Les étudiants en mobilité reçoivent une « bourse d'études » destinée à couvrir en partie les coûts engendrés par la période de mobilité à l'étranger.

Le montant de cette somme n'est pas connu à l'avance. Il varie en fonction de la durée du séjour, du coût de la vie du pays, du statut de l'étudiant. Une exception, les étudiants boursiers de la Fédération Wallonie-Bruxelles reçoivent un forfait plus important.

La répartition de cette somme entre les étudiants s'effectue conformément aux recommandations de l'Union européenne.

La somme allouée à un étudiant lui sera versée en plusieurs fois :

- Une première partie à la réception du Learning Agreement et de l'attestation de début de séjour.
- Le solde dès réception de tous les documents (après la mobilité).
- Les bourses sont **NECESSAIREMENT** versées sur un compte bancaire renseigné par l'étudiant avant son départ.

Groupe 1	Coût de vie élevé	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède, *Royaume-Uni*	270 à 520 €/mois	
	Groupe 2	Coût de vie moyen	Autriche, Belgique, Chypre, France, Allemagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal, Espagne	220 à 470 €/mois
		Groupe 3	Coût de vie bas	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, République Tchèque, Pologne, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Ancienne République yougoslave de Macédoine

Les étudiants sont exemptés du paiement de frais pour leurs cours, leur inscription, leurs examens et leur accès aux laboratoires et aux bibliothèques de l'établissement d'accueil. Les étudiants qui bénéficient d'une subvention européenne Erasmus+ devront la rembourser en tout ou en partie s'ils ne respectent pas les termes de la convention de subvention.

Contact :

Services Relations Internationales

Louise L'hoir

erasmus@saintluctournai.be

sup.saintluctournai.be/mobilite-internationale/